



Réf : 3_tata_14_5

Titre : Coopération : La gestion de l'eau, un pont entre Agde et Tata

Après plusieurs mois d'études, de discussions, d'allers-retours entre Agde et la ville marocaine de Tata, située à 250 km d'Agadir, aux portes du désert subsaharien, une convention de coopération décentralisée a été signée mercredi soir, dans la salle Guillemin de l'hôtel de ville. C'est en présence de Gilles d'Ettore, député-maire d'Agde et de Moulay El Mehdi Lahbib, maire de Tata depuis 1975, que le document a été paraphé, sous les yeux des principaux acteurs intervenus sur le dossier.



L'axe central de ce projet de coopération concerne l'eau et l'assainissement. Dans le cadre de la loi Oudin (2005), qui permet aux collectivités chargées des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement de consacrer 1 % de leur budget "eau et assainissement" à de telles actions, la ville d'Agde aidera donc à la mise en place d'un réseau d'assainissement et à l'utilisation des eaux usées pour l'irrigation. La formation de techniciens locaux pour l'entretien et la gestion des installations est également prévue. Dans un deuxième temps, les services de la mairie d'Agde épauleront les autorités locales dans la mise en place de la collecte et le traitement des ordures ménagères. Enfin, et le conseil municipal des jeunes aura un large rôle à jouer dans ce cadre, Agde et Tata font marche commune pour l'enfance. Sensibilisation à la citoyenneté, au développement durable, mise en place d'un conseil municipal d'enfants et de jeunes à Tata, sont autant d'actions déjà évoquées. Dans son allocution, le maire de Tata s'est réjoui de voir de nouveaux liens se nouer. « Je vous invite à venir nous voir. Les portes sont ouvertes. » Gilles D'Ettore tenait quant à lui « à saluer l'élan collectif. De sceller cette forme d'amitié avec Tata, cela permet de s'enrichir de l'autre. Agde a aussi beaucoup à apprendre de Tata et du Maroc. » Reste désormais à mettre en branle sur le terrain cette coopération nouvelle.

Les autres partenaires : Conseil général de l'Hérault, Lyonnaise des Eaux, Agence de l'Eau, l'ONG Cari, Aquassistance, Fondation Nicolas Hulot et Unicef France.

Auteur: **Olivier RAYNAUD**

2009-05-08

Source: **midilibre.com**